



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK
RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان

**ACAT-France, APRODEV, Broederlijk Delen, CCFD-Terre solidaire
Le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme et Front Line dénoncent
la décision de la Knesset d'enquêter sur les ONG de droits de l'Homme en Israël**

Bruxelles, Copenhague, Paris, 11 janvier 2011: ACAT-France, APRODEV, Broederlijk Delen, le CCFD-Terre solidaire, le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme et Front Line sont profondément préoccupés par la décision (par une majorité de 41 à 15) de la Knesset israélienne d'établir une commission d'enquête parlementaire pour enquêter sur les organisations israéliennes de défense des droits de l'homme qui ont fourni des informations à la Mission d'établissement des faits de l'ONU sur le conflit de Gaza dirigée par le juge Goldstone ou qui ont surveillé les violations des droits humains par les forces de sécurité israéliennes. Ce comité aura pour mandat « d'examiner les activités des organisations israéliennes ayant contribué à la collecte d'informations sur les soldats et de suivre leurs sources de financement. »¹

Nous considérons cette décision comme une tentative déplorable visant à faire taire et à restreindre les activités en Israël des organisations des droits de l'homme, faisant partie d'une campagne visant à caractériser toute forme de critique et action en justice contre les militaires pour violation des droits de l'homme, comme initiatives visant à délégitimer l'État d'Israël.² Ces attaques violent les normes internationales relatives aux droits humains qui lient l'État d'Israël, en particulier les droits à la liberté d'association, d'information et d'expression et les droits légitimes des victimes à un recours effectif, et sont en conflit avec les principes fondamentaux de la démocratie. Nous craignons également que ces enquêtes de la Knesset puissent être utilisées par le gouvernement israélien pour empêcher les ONG israéliennes des droits humains d'accéder au financement fourni par les gouvernements et organismes étrangers, en violation à l'article 13 de la Déclaration des Nations Unies sur les Défenseurs des Droits de l'Homme qui dispose que « chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de solliciter, recevoir et utiliser les ressources dans le but précis de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales par des moyens pacifiques ».³

Pour ces raisons, nos organisations expriment leur solidarité et soutien complet aux 16 ONG en Israël qui ont conjointement signé une lettre contre l'établissement de la commission parlementaire, dans laquelle ils rappellent que « dans une démocratie, critiquer la politique du gouvernement est non seulement légitime mais est également essentiel ».⁴

¹ Voir B'tselem Communiqué de Presse " B'Tselem proud of its activities and completely transparent. The Knesset's decision is what harms Israel's international status ", 5 janvier 2011. Voir aussi le communiqué de presse PCATI " The Public Committee Against Torture In Israel Condemns The Knesset Vote To Establish A Parliamentary Committee Of Inquiry To Investigate Human Rights NGOs " 8 janvier 2010

² Pour de plus amples informations voir le briefing du REMDH en vue de la réunion interparlementaire PE-Israël à Bruxelles, 8-9 décembre 2010, disponible sur http://en.euromedrights.org/index.php/news/emhrn_releases/67/4806.html

³ Cette situation s'est produite l'année dernière lorsque l'ONG israélienne Breaking the Silence a été accusé comme un traître par l'organisation du ministère de la Défense après avoir publié des témoignages de soldats qui ont participé à des combats à Gaza durant l'opération « Cast Lead » et a exigé la responsabilité des abus militaires qui ont eu lieu là-bas. Pour plus de détails, voir le REMDH 2010 sur la Liberté Syndicale Rapport disponible sur http://en.euromedrights.org/files.php?force&file=emhrn-statements-2008/FOA2010_EN_FINAL_267726910.pdf

⁴ Voir Communiqué de presse " Israeli NGOs Sign Joint Statement: We have Nothing to Hide ", 5 janvier 2011, signé par l'Association for Civil Rights in Israel, Assaf, Bimkom - Planners for Planning Rights, B'tselem, Gisha, Public Committee against Torture in Israel, Hamoked, Public Hotline for Migrant Workers, Machsom Watch, Mossawa, Adalah, Ir Amim, Women's Coalition for Peace, Kav LaOved, Physicians for Human Rights - Israel, Shovrim Shtika (Breaking the Silence).

Nous appelons les institutions de l'UE, et en particulier la Haute Représentante de l'Union Européenne/Vice-présidente de la Commission Ashton, le Président du Conseil Européen Van Rompuy et le Président du Parlement Européen Buzek à:

- soulever publiquement des inquiétudes sur la décision de la Knesset de constituer un comité pour enquêter sur les activités des organisations israéliennes de droits de l'homme;
- demander avec insistance au gouvernement israélien et à la Knesset de s'abstenir de soutenir toute tentative limitant les activités des organisations des droits de l'homme et défenseurs des droits humains en Israël, en particulier les lois sur le financement de l'étranger, la compétence universelle et les activités de boycott-désinvestissement-sanctions;
- utiliser tous les moyens à leur disposition, conformément aux lignes directrices de l'UE sur les défenseurs des droits de l'homme et les dialogues sur les droits de l'homme, afin d'assurer la pleine jouissance des droits et libertés pour les défenseurs et les organisations des droits de l'homme en Israël.

Personnes de contact:

Alessandro Storer, ast@euromedrights.net +32 (0)2 503 07 54
Thibaut Guillet, tgu@euromedrights.net +33 148 18 06 86
